

Le 22 décembre 2023

DÉPARTEMENT  
DE LA LOIRE

**DECISION DU PRESIDENT  
DE ROANNAIS AGGLOMERATION**

**ROANNAIS  
AGGLOMERATION**

63, rue Jean Jaurès  
42311 ROANNE

**N° DP 2023-406**

FINANCES

Mise à jour de l'inventaire suite au vol à la  
déchetterie de Varennes

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	05 JAN. 2024
Publié	

**Le Président de Roannais Agglomération,**

Vu l'arrêté préfectoral en date du 5 avril 2022 portant  
statuts de Roannais Agglomération ;

Vu la délibération du Conseil communautaire  
du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président  
délégation de pouvoirs pour procéder à la sortie de  
l'inventaire comptable des mises en réforme, aliénation  
et cession des biens mobiliers et immobiliers quel que  
soit le montant ;

Vu le procès-verbal du 16 octobre 2023 délivré par le  
commissariat de Police de Roanne concernant le vol  
par effraction du 14 octobre à la déchetterie de  
Varennes constatant le vol d'un souffleur ;

Considérant que ce bien est inscrit dans l'inventaire de  
Roannais Agglomération sous le numéro  
2019010098 et que la valeur nette comptable de ce  
bien s'élève à 0 € et qu'il convient alors de le sortir de  
l'inventaire ;

**DECIDE**

- D'approuver la sortie de l'inventaire de Roannais Agglomération du souffleur thermique dont le numéro  
d'inventaire est 2019010098.

*Par délégation du Conseil communautaire,*



Le Président,  
**Yves NICOLIN,**  
Maire de Roanne